



# ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Cum aedificamus Appartement J-497/B, Premier étage, Annexe Résidence « Patte d'Oie »

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE POINTE NOIRE ET ZONE SUD

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE POINTE-NOIRE ET ZONE SUD

Novembre 2023



Le Conseil Départemental de l'Ordre des Architectes de Pointe-Noire et zone Sud s'est réuni le 11 novembre 2023 dans la salle de réunion de la cellule des marchés publics de la mairie de Pointe-Noire, sous la direction de son président, **Jean Jacques DIELLA**. La secrétaire de séance était **Nandi MBATCHI**.

À l'ordre du jour, figuraient les points suivants :

- 1. Contrôle de présence;
- 2. Examen et adoption du projet du programme d'activités Mai 2023 Avril 2026 proposé par le Bureau Départemental ;
- 3. Examen et adoption du projet de budget de la période Mai 2023- Avril 2024 proposé par le Bureau Départemental ;
- 4. Divers.

# 1- CONTRÔLE DE PRÉSENCE

Sur les 15 inscrits à l'O.A.C dans les départements de Pointe-Noire et de la zone Sud, 6 étaient présents et 2 membres s'étaient excusés de leur absence (cf annexe 1). Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale a été tenue.

# 2- PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2023-2026

Le projet du programme d'activités a fait l'objet d'une révision portant au nombre de neuf les activités à entreprendre après l'ajout de deux tâches. À l'issue de l'assemblée générale, le Conseil a adopté le nouveau programme 2023-2026 (cf annexe 2).

# 3- BUDGET

Le conseil a en outre adopté le projet de budget exercice 2023 (Mai 2023–Avril 2024) pour les activités détaillées dans son programme. Il s'appuie sur les recettes à obtenir à travers les ressources de l'OAC (cf annexe 3).

# 4- DIVERS

Dans les divers, les membres du Conseil Départemental de Pointe-Noire et zone sud, ont adopté les points suivants :

# 3.1- Siège provisoire du Conseil Départemental

Le siège provisoire du Conseil sera le cabinet CAPROBAT, situé 1 rue du Caire à Pointe-Noire.

Créé par Loi N° 013-92 du 29 Avril 1992

3.2- Compte bancaire du Conseil Départemental de Pointe-Noire et zone Sud Le Conseil départemental de Pointe-Noire et zone Sud devra déposer une requête auprès du Conseil National afin que lui soit ouvert un compte bancaire affilié au compte principal de l'O.A.C.

# 3.3- Diversification des ressources financières du Conseil Départemental

Dans le cadre du financement de certaines activités, le Conseil Départemental devra demander l'accord du Conseil National afin d'effectuer des levées de fonds auprès de partenaires.

# 3.4- Cachet du Président du Conseil Départemental

Une demande devra être effectuée auprès du Conseil National afin d'obtenir la validation du cachet du Président Départemental.

### 3.5- Poste de trésorier

Après constat de l'indisponibilité du trésorier du Bureau Départemental pour cause de résidence à l'étranger, le Conseil Départemental devra demander l'avis du Conseil National pour trouver des solutions pour pallier à son absence.

### 3.6- Ligne de conduite par rapport aux jeunes architectes non-inscrits

Le Conseil devra se rapprocher des jeunes architectes non-inscrits à L'Ordre afin de les connaître, les intéresser et encourager à intégrer l'Ordre. Lors de réunion ils pourraient être invités en tant qu'observateur, sans droit de vote.

La liste des architectes exerçant à Pointe-Noire et dans les départements de la zone Sud pourra ainsi être mise à jour en tenant compte des architectes inscrits, ceux qui sont non-inscrits et les architectes juniors.

L'ordre du jour étant épuisée, la séance commencée à 11h20 a été levée à 12h20.

Fait à Pointe-Noire, le 14 Novembre 2023

Jean Jacques DIELLA

Le président de séance

La secrétaire de séance

N.W

# **ANNEXE 1**: LISTE DE PRÉSENCE





# ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Appartement - 497/B Premier étage, Annexe Résidence « Patte d'Oie »

# LISTE DE PRESENCE - Fiche n° Q Q 4

Objet: Assemblée Générale du Conseil Départemental PN 8 25

Date : 11/11/23

N°	Noms et Prénoms	Téléphone WhatsApp	E-Mail (adresse électronique)
01	Diella Jean Jacas	0669.05094	Jean-Liella @ yahoo. A
02	MBATCHI LITH'S NORTH	05 601 02 49	rembatchia yahoo.fr
03	MAVOUNGOU Charrick	06.671.86.77	charrickmar@yahoo.fr
04	MALANDA Acrelian	066629611	awelican malanchi Dam
05	NSATOU Janoutedouard		agean. archiuta 2015@ yahoo.
06	NKOVIKA year Lyc	06 637 95 38	Lucahaka 200 gmail, com
07	~		- 9

# Présents:

Jean Jacques DIELLA – Président du Conseil Départemental,

MBATCHI LITATY Nandi Tep' U si – Secrétaire Départemental,

MAVOUNGOU Charrick,

MALANDA Aurélien,

NSATOU Ignace Edouard,

NKOUKA Jean Luc.

# **Excusés**:

Jean Hervé MOUELET – Trésorier,

Yvon BOTOKOU.

NH

Créé par Loi N° 013-92 du 29 Avril 1992

# ANNEXE 2: PROGRAMME D'ACTIVITES EXERCICE 2023-2026

<b>N</b> °	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	PERIODE	ACTIONS A MENER	OBJECTIFS A ATTEINDRE	SOURCE DE FINANCEMENT
1	Fonctionnement du bureau du Conseil départemental : Achat de consommables de bureaux, frais d'impression des documents, frais de communication, frais	Mai 2023 – Avril 2026	/	Améliorer les conditions de travail du conseil départemental	Ressources OAC
2	Formation des architectes, conférences et visites des structures professionnelles	Mai 2023 – Avril 2026	Organiser en présentiel et en virtuel pour la formation des architectes	Former les architectes en vue de l'acquisition de plus de connaissances et d'expérience	Ressources OAC
3	Vulgarisation des textes et activités de l'OAC auprès du grand public	Mai 2023 – Avril 2026	Organiser les rencontres avec les autres professionnel et responsables pour la sensibilisation relative aux textes qui régissent l'OAC	Faire connaître l'institution et les textes auprès du grand public à travers les médias (émissions, interviews)	Ressources OAC
4	Organisation et célébration de la création de l'OAC	29 Avril 2024 29 Avril 2025 29 Avril 2026	Préparer une activité pour la commémoration de la création de l'OAC	Commémorer la création de l'OAC	Ressources OAC
5	Incitation au paiement des cotisations statutaires et extraordinaires des architectes et cabinets d'architecture	Mai 2023 – Avril 2026	Mener une campagne accrue pour susciter le paiement des cotisations statutaires	Ressourcer financièrement l'OAC afin de réaliser les différentes activités programmée	Ressources OAC

NX

6	Assemblées générales ordinaires du Conseil Départemental	Novembre 2023 Janvier 2024 Juin 2024 Janvier 2025 Juin 2025 Janvier 2026 Avril 2026	Prendre des précautions pour organiser toutes les réunions du Conseil Départemental	Rendre compte aux membres du Conseil National du fonctionnemen t et de la réalisation des activités programmées par le conseil départemental	Ressources OAC
7	Rencontres avec les autorités et institutions nationales et internationales	Mai 2023 – Avril 2026	Prévoir des rencontres avec les Préfets, les Maires, la chambre de commerce, les autres professionnels, la société civiles, les administrations publiques et privées	Maintenir de bons rapports avec les autorités et institutions	Ressources OAC
8	Prestation de serment au niveau des tribunaux et cours d'appel	Mai 2023 – Avril 2026	Rencontrer le Président de la cour d'appel de Pointe-Noire	S'enregistrer auprès des tribunaux pour intervenir en tant qu'experts judiciaires architectes	Ressources OAC
9	Chasse aux personnes et sociétés usurpant le titre d'architecte et faisant preuve d'exercice illégal de la profession d'architecte	Mai 2023 – Avril 2026	Identifier les usurpateurs (travail en collaboration avec la D.D.H.U*) Contacter le juriste de l'O.A.C pour mener les actions en justice	Assurer la protection du port du titre d'architecte et de l'exercice légal de la profession	Ressources OAC

\*Direction Départementale de l'Habitat et de l'Urbanisme

Créé par Loi N° 013-92 du 29 Avril 1992

DEPENSES 2023				
N°	ACTIVITES OPERATIONS		COUT EN CFA	
1	Fonctionnement du bureau du Conseil Départemental	Achat d'une imprimante, Fourniture bureau, Consommables	200 000	
		Communication	100 000	
2	Tenue des réunions du Conseil départemental	Location salles, collations	500 000	
		Frais de participation	200 000	
3	Formation des architectes : séminaires, colloques, visites	Location salles, visites, collations	500 000	
4	Rencontres diverses (autorités et autres)	Déplacement et collation	500 000	
5	Imprévus	Toutes rubriques	500 000	
	TOTAL DEPEN	2 500 000 F CFA		



M.M